

Drame rue de Tivoli : familles de victimes et survivants réclament l'accès aux décombres

Après les effondrements de la rue de Tivoli, les sinistrés attendent désespérément d'avoir accès aux effets personnels que pourraient contenir les gravats. Entreposés dans le 15^e arrondissement, ceux-ci ont été un temps laissés sans surveillance. Une négligence pour laquelle la mairie a présenté ses excuses le 5 septembre.



Les débris des effondrements de la rue Tivoli se retrouvent dans une décharge du 15^e arrondissement. (Photo Nina Cardon)

Par Nina Cardon,, le 6 Sep 2023

Lien : <https://marsactu.fr/drame-rue-de-tivoli-familles-de-victimes-et-survivants-reclament-lacces-aux-decombres/>

Cinq mois déjà que deux immeubles de la rue Tivoli (5^e arrondissement) se sont écroulés après une explosion, faisant huit morts. Si une partie des décombres est encore entre les mains de la justice dans le cadre de l'enquête, la plupart a été transférée sur un site municipal, chemin de la Madrague-Ville (15^e arrondissement). Sur place, dans ce qui a tout d'une décharge à ciel ouvert, on trouve principalement des tas de gravats. Ça et là, des chaussons d'enfants ou des morceaux de canapé se distinguent.

Cet enjeu s'est invité à une réunion ce mardi 5 septembre entre les délogés et la mairie pour faire le point sur la situation. Jean-Pierre Cochet, adjoint au maire délégué à la sécurité civile, a reconnu la responsabilité de la Ville et présenté ses excuses aux délogés. Il a admis une erreur des services dans le traitement d'un courrier. Ce qui a eu pour conséquence l'arrêt soudain du gardiennage du site. Après la réunion mensuelle, Roland Bellessa, sinistré de la rue Tivoli accuse *"l'incompétence de la Mairie"* et le *"mépris de la justice"*.

Les délogés décrivent leur *"colère"* et dénoncent ce qui *"s'apparente au mieux à de l'incompétence et au pire à un mépris des besoins des victimes de la part des institutions"*. *"La Ville sous-estime la valeur sentimentale de ces objets, un livre photo ou une peluche peut tout changer dans notre processus de reconstruction après le traumatisme qu'on a vécu, surtout pour les familles en deuil"*, abonde Roland Bellessa, qui vivait au numéro 15 de la rue, définitivement disparu.

Les familles des victimes, mais aussi les quelques habitants de ces immeubles qui ont eu la chance de ne pas s'y trouver cette nuit-là ont encore l'espoir d'y retrouver certains souvenirs de leur vie ensevelie. Mais pour le moment, ils n'y ont pas accès. Dans un communiqué publié le 4 septembre, le collectif Tivoli 9 avril a demandé que le site

soit *"immédiatement accessible aux victimes concernées"* ainsi que la liste des éléments trouvés dans les décombres.

Délai de six mois

Jusqu'ici, c'est la nécessité d'un accord-cadre d'indemnisation pour soutenir financièrement les sinistrés sans attendre les assurances qui occupait l'essentiel des échanges avec les institutions. Cette fois-ci, la gestion des gravats a donc été abordée à la demande des habitants.

Selon Jean-Pierre Cochet, joint par *Marsactu*, les victimes n'auront accès aux décombres que dans un délai de six mois. L'élu explique devoir *"s'assurer que les débris ne sont pas contaminés à l'amiante, comme c'est souvent le cas dans ce type de gravats, puis développer un soutien psychologique pour assurer la visite des victimes en toute sérénité"*, développe-t-il.

J'ai le sentiment que nous n'apprenons pas de nos erreurs, pour la rue d'Aubagne, c'était la même chose

Roland Bellessa, habitant du numéro 15

Ces dernières semaines, les conditions de stockage ont déjà suscité la colère des sinistrés. Le site de dépôt était surveillé jusqu'au mois de juin, mais le gardiennage a cessé durant l'été, laissant le champ libre aux pilleurs et aux dépôts sauvages. Un arrêt justifié par la fin des investigations de la justice sur les gravats, qui en a extrait les éléments les plus significatifs, explique Jean-Pierre Cochet. Lors du drame de la rue d'Aubagne, en 2018, des faits similaires avaient été observés. Roland Bellessa, s'en souvient. *"J'ai le sentiment que nous n'apprenons pas de nos erreurs, pour la rue d'Aubagne, c'était la même chose"*, condamne-t-il.

À la suite d'un article de France bleu paru le 31 août alertant sur les conditions de gardiennage, une équipe de la protection civile urbaine est finalement revenue sur place pour surveiller le site nuit et jour. Rencontrée sur place, une vigile atteste : *"Nous sommes là depuis une semaine et nous n'avons constaté aucune intrusion. C'est vrai que c'est un site compliqué, car il est très grand et avec plusieurs entrées, mais notre présence dissuade les opportunistes."* Le gardiennage du site va continuer d'être assuré tous les jours sans discontinuer, assure Jean-Pierre Cochet. Le lieu de stockage étant à ciel ouvert, les gravats ne seront en revanche pas protégés des intempéries en attendant.

Actualisation à 11 h 00 : ajout d'un paragraphe sur les excuses de la Ville pendant la réunion avec les victimes de Tivoli